

DRT3254**DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE****NIVEAU:
LICENCE****CREDITS: 3 CLASSE : 3EME ANNEE MGT****SEMESTRE S1****VOLUME
HORAIRE****42 H COURS****MODALITES DE
CONTROLE DES
CONNAISSANCES****EXAMEN FINAL : 70%****CONTROLE
CONTINU: 30%****DESCRIPTIF DU COURS :**

ce cours cherche à présenter les principales règles régissant les relations de travail en droit tunisien sous l'égide du code du travail. Il porte également une analyse sur les caractéristiques du contrat de travail, les conditions de sa validité ainsi que sur la réglementation régissant les modes de rupture de ce contrat et ce tout en mettant l'accent sur les droits et obligations des parties : l'employé et l'employeur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin de cette formation, les étudiants devraient être en mesure de :

- Maîtriser la notion de contrat et de sécurité sociale.
- Avoir une connaissance approfondie des droits et obligations du salarié.
- Connaitre les motifs et les causes de dissolution du contrat de travail.

PRE-REQUIS

- Le contrat.
- La preuve des actes juridiques.

CONTENU**Chapitre 0****Chapitre Introductif**

Les sources et l'historique du Droit du travail

Chapitre 1

Le contrat de travail

- I- Le contrat de travail à durée déterminée
- II- Le contrat de travail à durée indéterminée
- III- Le contrat de travail à temps partiel

Chapitre 2

La formation du contrat de travail

- I- Les conditions communes
- II- Les conditions spécifiques

Chapitre 3

Les droits du salarié

- I- La rémunération
- II- La sécurité
- III- Les congés

Chapitre 4

Les Obligations du salarié
I- L'accomplissement personnel du travail
II- L'obligation de non concurrence
III- Le respect du secret professionnel

Chapitre 5

La sécurité sociale
I- Les établissements de la sécurité sociale
II- Les régimes de la sécurité sociale

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Hatem Kotrane, Droit du travail tunisien éd. 2020.